

PROTOCOLE DE MADRID
ACHÈVEMENT DE L'EXAMEN D'OFFICE
– SITUATION PROVISOIRE DE LA MARQUE –
Règle 18bis.1a)

Références de la notification : 900/2017/OAPI/DG/DGA/DPI/SSD/Madrid

I. Office qui envoie la déclaration:

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

B.P. 887, Yaoundé - Cameroun

Tél : 00 237 222 20 57 00

e-mail: oapi@oapi.int

site web: www.oapi.int

II. Numéro et date de l'enregistrement international : 363419 du 13/08/2015

III. Numéro et date de l'enregistrement à l'OAPI : 86507 du 29/01/2016

IV. Reproduction de la marque :

The word 'COCO' is displayed in a large, bold, black, sans-serif font with a white outline and a slight drop shadow effect.

V. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) :

CHANEL

135, avenue Charles de Gaulle F-92200 NEUILLY-SUR-SEINE, France (FR)

VI. Une notification de refus provisoire n'a pas été communiquée par l'Office
(règle 18bis.1).a)

VII. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés sous réserve d'une éventuelle opposition.

Le présent enregistrement produit ses effets dans chacun des dix-sept (17) Etats membres de l'Organisation, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

VIII. Informations relatives à la suite de la procédure

a) Date à laquelle le délai d'opposition commence : 14/02/2017

b) Date à laquelle le délai d'opposition prend fin : 14/08/2017

c) En cas d'opposition, l'assistance d'un mandataire local est obligatoire
(voir liste des mandataires agréés sur le site internet de l'OAPI à l'adresse www.oapi.int)

IX. Signature et sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

*P. Le Directeur général de l'OAPI
et par délégation
Le Directeur du Département
de la protection de la propriété industrielle*



Memassi Dosso



X. Date : Yaoundé, le 08/02/2017